

Les infos de la fédération

Janvier 2007 n°7

□ RESULTATS des FINALES des CHAMPIONNATS INTERREGIONAUX – EQUITA'LYON

5ans :

Cette finale organisée par la SHF a vu la participation de 2 juments du Limousin sous la selle de Jean Manuel CHARMES :

Nirvana d'Oc AA par Iagoc et Forteresse par Fayriland II née et appartenant Jean Manuel Charmes et Bernard Chevalier dans la Haute Vienne qui termine 2^{ème} au classement général juste derrière Nectar des Forêts HN SF , et

Nymphe d'Azur AA par Prima d'Or et Azur Creusoise par Fol Avril née et appartenant à Françoise Furet dans la Creuse qui termine 7^{ème} de cette finale.

□ ELECTION AUX CHAMBRES D'AGRICULTURE

Communiqué du Président

Chers amis,

Dans le cadre des élections en cours aux Chambres d'Agriculture, j'ai interrogé les principales organisations syndicales (FNSEA, Coordination Rurale, Confédération Paysane du Limousin) présentant des listes dans nos 3 départements.

A ce jour seule la FNSEA a répondu à ce courrier (voir les courriers ci-dessous) ainsi que la réponse dont nous avons été destinataire.

Pour ceux qui ne l'aurait pas encore fait, je vous invite donc à voter dans le cadre de ces élections consulaires, sachant que verbalement, le Président de Région de la FNSEA nous propose en cas de victoire aux élections de ce syndicat un siège de membre associé dans les départements.

Il appartiendra alors à chaque Président Départemental de se rapprocher des Présidents de Chambre d'Agriculture, afin d'étudier ensemble les différentes possibilités, et qu'ainsi notre activité soit représentée et entendue à la hauteur des intérêts économiques que nous représentons.

Amitiés à tous

Christian GROSSHENNY

Guéret le 02 janvier 2007

Monsieur le Président,

Comme vous le savez certainement, la production de chevaux de sang a été reconnue production agricole, ce qui a pour conséquence qu'un grand nombre de nos adhérents sont aujourd'hui agriculteurs à titre principal ou secondaire.

Les élections aux Chambres d'Agriculture doivent avoir lieu dans le courant de ce mois, et nous avons souhaité pour pouvoir nous prononcer, en faveur de l'une ou l'autre des listes candidates, obtenir des informations de votre part.

- Ainsi nous souhaitons savoir si dans les listes présentées, dans les 3 départements du Limousin, figurent en place éligible des éleveurs de chevaux de sang ?
- D'autre part, nous souhaitons savoir quelles actions et quelles aides vous envisagez d'apporter à ce secteur d'activité durant la prochaine mandature ; nous souhaitons qu'il s'agisse de propositions concrètes et non de promesses vagues.
- Nous souhaitons savoir si dans chacun des départements vous envisagez de manière concrète d'associer nos éleveurs aux travaux des Chambres d'Agriculture.

Devant l'imminence du scrutin, je vous remercie de votre réponse, sous huitaine, aux questions posées ci-dessus, ainsi qu'aux propositions supplémentaires que vous pourriez avoir ; celles-ci seront alors diffusées à l'ensemble des nos adhérents (près de 200) afin qu'ils puissent voter en toute connaissance de cause.

Veillez agréer, monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président
CH. GROSSHENNY



Limousin

Maison Régionale de l'Agriculture
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES CEDEX 2
☎ 05.55.10.38.15
Fax : 05.55.10.38.13

Monsieur Christian GROSSHENNY
Président de la FECSP Limousin
22, rue Ingres
23000 GUERET

Limoges, le 29 janvier 2007

Monsieur le Président,
Cher Collègue,

Nous accusons réception de votre courrier en date du 2 janvier 2007 et vous en remercions. Nous n'ignorons pas que la plupart des activités professionnelles liées au cheval ont été rattachées au régime agricole. Ceci est le fruit d'un long travail syndical, mené en particulier par la FNSEA et la Fédération Nationale du Cheval qui en est adhérente. Ainsi, comme l'ensemble des agriculteurs de la région, les professionnels du cheval sont, en ce moment, appelés à voter pour les élections aux Chambres d'Agriculture.

Depuis longtemps, notre organisation syndicale travaille avec les filières équinnes. L'existence de la FNC parmi les associations spécialisées en est une preuve. En Creuse, les éleveurs de chevaux lourds ont une section au sein de la FDSEA. En Haute-Vienne, une section « cheval », regroupant tous les éleveurs de chevaux, quelle que soit leur activité, est en cours de création.

Malheureusement, le collège des exploitants au sein des chambres d'agriculture ne rassemble que 21 membres, ce qui ne permet pas de représenter toutes les activités agricoles proportionnellement à leur représentativité. Néanmoins, sur la liste des chefs d'exploitations, présentée par la FDSEA et les JA de la Creuse, figure deux éleveurs de chevaux, ainsi qu'un éleveur sur la liste présentée dans le collège des anciens exploitants. Ceci permettra à la nouvelle équipe de la chambre départementale d'agriculture d'aborder les questions relatives au secteur équin. L'un de ces éleveurs pourra éventuellement être présent à la Chambre Régionale d'Agriculture. De plus, en tant que syndicat à vocation généraliste, les FDSEA sont prêtes à accueillir en leur sein des éleveurs de chevaux et à porter leurs revendications dans les Chambres d'Agriculture, tant sur le plan départemental que régional.

Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles du Limousin
FDSEA de CORREZE (19) – CREUSE (23) – HAUTE VIENNE (87)

0555046452



ERROR: ioerror
OFFENDING COMMAND: image

STACK: